Image not found or type unknown

retard de paiement de mon salaire

Par **herbert**, le **05/07/2012** à **11:57**

bonjour
je suis commercial dans le batiment (etam)le mois dernier mon employeur m'a versé mon salaire le 11,pour ce mois ci,a ce jour toujours rien,raison invoquée par mon employeur :mes clients n'ont pas tous réglés leurs factures,donc mon salaire me sera versé plus tard.a savoir que les autres employés eux ont étés payés normalement.je trouve cette situation et cette maniere de proceder pour me faire encaisser mes clients tres etrange a la limite du harcellement moral.
merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **05/07/2012** à **13:09**

Bonjour,
C'est surtout illégal et vous pourriez déjà demander le remboursement des frais et agios bancaires que ce retard vous occasionne éventuellement...
Vous pourriez aussi rappeler à l'employeur par lettre recommandée avec AR ses obligations en matière d'engagement contractuel dans le respect de la législation...

Par **herbert**, le **05/07/2012** à **18:38**

merci de votre reponse claire et précise
pourriez vous me faire parvenir une lettre type et ou je pourrai trouver les textes de loi concernant ce probleme ?
en vous remerciant encore une fois
cordialement

Par **P.M.**, le **05/07/2012** à **18:49**

Je présume que comme commercial, vous savez ce que représente un engagement contractuel résultant notamment de l'art. 1134 du code civil...
Pour la rédaction d'une lettre, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de la Maison du Droit ou de la Justice proche de votre domicile...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés